

Suivi de l'Objectif de Développement Durable 14 sur l'océan

RÉSUMÉ

Ce policy brief explique le rôle de l'Objectif de Développement Durable 14 sur l'océan et met l'accent sur les principales initiatives de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à travers un bref entretien avec Vladimir Ryabinin, Secrétaire Exécutif de la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) de l'UNESCO. Ce document expose la pertinence des indicateurs pour le suivi de l'agenda de l'ODD 14, illustre les progrès dans ce domaine au niveau mondial, en France et en Afrique du Sud, passe en revue certains défis de coordination et met en lumière les futurs domaines de recherche.



Laura Recuero Virto
Coordinatrice Recherche
Ocean University Initiative
Université de Bretagne Occidentale (UBO)
i3-CRG, Ecole Polytechnique



Anne-France Didier
Conseillère politiques territoriales
Pilote ODD14
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire



Kumi Kitamori
Chef de division
Croissance verte et relations mondiales
Direction de l'environnement
OCDE



Pêche artisanale à Manaus, Brésil (photo de Tadeu Jnr)

Que sont les objectifs de développement durable (ODD) ?

Le 25 septembre 2015, les 193 États membres de l'Assemblée Générale des Nations Unies ont adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable. L'Agenda 2030 est le premier accord mondial à fournir un programme d'action global pour soutenir les transformations vers la durabilité sociale, économique et environnementale. Ses 17 ODD et 169 cibles guideront les activités d'un large éventail d'intervenants pendant les 14 prochaines années.

Entretien : Vladimir Ryabinin

Secrétaire Exécutif de la Commission Océanographique Intergouvernementale et Sous-Directeur Général de l'UNESCO



La Conférence sur les océans, Conférence de haut niveau des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre de l'ODD 14, s'est tenue au siège de cette organisation à New York en juin 2017. La conférence avait pour but de changer la donne en inversant la tendance au déclin de la santé de nos océans pour les peuples, la planète et la prospérité.

Quelle a été la principale avancée de la Conférence sur les océans ?

La conférence a reflété un changement majeur dans la prise de conscience et l'engagement du public pour contrer la détérioration de nos océans. Elle a rassemblé plus de 4000 participants, gouvernements, organisations intergouvernementales, ONG, universités, communauté scientifique et secteur privé. Plus de 1 400 engagements volontaires pour l'ODD 14 ont été pris par les parties prenantes.

Quel est le suivi de la Conférence sur les océans ?

Une deuxième conférence se tiendra à Lisbonne en mai 2020. Il s'agira d'un premier jalon pour suivre les progrès sur les quatre cibles 14.2, 14.4, 14.5 et 14.6 de l'ODD 14 qui devraient être atteints d'ici 2020. En outre, la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO coordonnera la préparation de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), qui vise à transformer et renforcer les engagements de l'ODD 14.

Quelle a été la contribution de l'Ocean University Initiative à la Conférence sur les océans ?

Les participants à la Conférence sur les océans ont été invités à prendre des engagements volontaires visant à contribuer à la mise en œuvre de l'ODD 14. Dans le cadre de l'engagement #OceanAction21076, l'Université de Brest (UBO) s'est engagée à proposer à l'Université des Nations Unies la création en France d'un institut dédié à « science et gouvernance des océans et des littoraux » avec le soutien des organismes français de recherche océanographique, des ministères et autorités locales en Bretagne. Le projet soutiendra la voix de l'océan et des littoraux en s'associant à la société civile, avec un accent particulier sur le renforcement des capacités au Sud. Plus d'informations sont disponibles à l'adresse : <https://oceanconference.un.org/commitments/?id=21076>



L'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM, UBO) vu depuis la mer, Plouzané, France (photo de Paul Tréguer, CNRS)

Qu'est-ce que l'ODD 14 sur l'océan ?

L'ODD 14 – « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable » - peut être considéré comme un outil pour aborder les processus de développement durable sur l'océan dans les pays développés et en développement ; ceci afin de faciliter l'action à tous les niveaux et avec tous les acteurs, y compris la société civile, le secteur privé et la communauté scientifique pour renforcer la capacité des États à obtenir les résultats souhaités. Les cibles de l'ODD 14 couvrent les pressions environnementales sur la vie marine dues aux activités humaines. Les Petits États Insulaires en Développement (PEID) et les communautés côtières sont particulièrement touchés par ces pressions environnementales et dépendent des ressources marines sur le plan socio-économique.

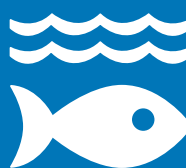
Pourquoi des indicateurs sont nécessaires pour la mise en œuvre de l'ODD 14 ?

Un ensemble d'indicateurs est nécessaire pour la mise en œuvre de l'ODD 14 afin de suivre les progrès, d'éclairer les politiques et d'assurer la responsabilité de chaque partie prenante. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux Objectifs du Développement Durable (IAEG-SDG) a proposé un ensemble mondial d'indicateurs que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en mars 2016 pour suivre les progrès accomplis au niveau mondial et pour une action collective pour atteindre les 17 objectifs. Le suivi mondial devrait se fonder, autant que possible, sur des données nationales comparables que les pays devraient communiquer au système statistique international. Au niveau mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est l'organisme gardien de 4 des 10 indicateurs de l'ODD 14¹ : 14.4.1, 14.6.1, 14.7.1 et 14.b. Les États Membres de l'ONU devraient également développer des indicateurs plus détaillés aux niveaux régional et national pour suivre les résultats obtenus à ces niveaux.

¹ Source : FAO (2017).

Tableau 1 : Cibles de l'ODD 14

14 VIE AQUATIQUE



14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la **pollution marine** de tous types

14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les **écosystèmes** marins et côtiers afin d'éviter de graves conséquences

14.3 Réduire au maximum l'**acidification des océans**, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux

14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, **mettre un terme à la surpêche**, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices

14.5 D'ici à 2020, **préserver au moins 10 %** des zones marines et côtières

14.6 D'ici à 2020, interdire **les subventions à la pêche** qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

14.7 D'ici à 2030, faire mieux bénéficier **les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés** des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines

14.a Approfondir les **connaissances scientifiques**, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines

14.b Garantir aux **petits pêcheurs** l'accès aux ressources marines et aux marchés

14.c Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du **droit international**

Source : ONU (2015).

Indicateurs globaux

Les cibles de l'ODD 14 ont été sélectionnées pour leur pertinence politique, indépendamment de la disponibilité d'indicateurs. Par conséquent, la plupart des indicateurs n'existent pas encore et il est nécessaire de proposer et de construire au moins un indicateur pertinent pour chaque cible afin de permettre son suivi. 8 indicateurs globaux sur 10 ne sont actuellement pas disponibles pour l'ODD 14, contre 58% pour l'ensemble des indicateurs des ODD. La Division des statistiques de l'ONU donne actuellement libre accès aux 2 indicateurs mondiaux disponibles de l'ODD 14, à savoir le 14.4.1 sur la proportion des stocks de poissons à des niveaux biologiquement durables et le 14.5.1 sur la part des

eaux marines faisant l'objet d'une protection. Les dates auxquelles les indicateurs globaux restants pour l'ODD 14 devraient être disponibles sont indiquées dans le Tableau 2. Aucune date de disponibilité n'a par exemple été fixée pour un indicateur mondial de la cible 14.7 sur la viabilité des pêches qui concerne, entre autres, les Petits États Insulaires en Développement. En effet, la pêche est menacée du fait de la surexploitation, de la pollution terrestre et des systèmes de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches inadéquats. Les États membres sont invités à compléter les indicateurs mondiaux par des indicateurs nationaux pertinents pour les politiques ou les parties prenantes nationales.

Tableau 2 : Indicateurs globaux ODD 14 : sources et disponibilité

Cible	Indicateur global ODD 14	Source	Disponibilité
14.1	14.1.1 Index d'eutrophisation côtière (i) et de densité de débris de plastique flottants (ii)	UNEP en coopération avec la COI-UNESCO	A partir de 2021
14.2	14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées avec des approches écosystémiques	UNEP en coopération avec la COI-UNESCO	A partir de 2021
14.3	14.3.1 Acidité marine moyenne (pH) mesurée à une série convenue de stations d'échantillonnage représentatives	COI-UNESCO en coopération avec l'UNEP	Après 2020
14.4	14.4.1 Proportion des stocks halieutiques dans les limites de niveaux biologiquement durables	FAO	1974 - 2013
14.5	14.5.1 Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées	Le Centre de surveillance de la conservation de la nature de l'UNEP, BirdLife Index, UICN	2000 - 2014
14.6	14.6.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des instruments internationaux visant à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée	FAO	Après 2017
		OCDE • Estimation du soutien aux pêches • Politiques contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée	2000 - 2015 A partir de 2018
14.7	14.7.1 Pêche durable en proportion du produit intérieur brut dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays	FAO	Pas de date fixée
14.a	14.a.1 Proportion du budget total de recherche allouée à la recherche dans le domaine des technologies marines	COI-UNESCO en coopération avec l'UNEP	A partir de 2018
14.b	14.b.1 Progrès réalisés par les pays dans l'application d'un cadre juridique/réglementaire/politique/institutionnel qui reconnaît et protège les droits d'accès pour la pêche artisanale	FAO	A partir de 2016
14.c	14.c.1 Nombre de pays progressant dans la ratification, l'acceptation et l'application au moyen de cadres juridiques, opérationnels et institutionnels des instruments relatifs aux océans qui mettent en œuvre le droit international, tel que reflété dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources	Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies, Bureau des affaires juridiques	Pas de date fixée

Source : OCDE (2017).

Indicateurs ODD 14 nationaux en France

En mars 2017, l'INSEE a partagé une première base de données de 110 indicateurs ODD pour compléter les indicateurs ODD globaux en fonction des spécificités et besoins locaux. Les indicateurs ODD 14 nationaux proposés sont des « indicateurs statistiques » (correspondant aux indicateurs globaux 14.1.1 à 14.5.1, 14.7.1 et 14.a.1) ou des « évaluations qualitatives des politiques publiques » (correspondant aux indicateurs globaux 14.6.1, 14.b.1 et 14.c.1) (Tableau 3).

Pour permettre des évaluations qualitatives des politiques publiques, des matrices d'évaluation devraient être complétées et leurs informations agrégées. Les indicateurs statistiques peuvent en outre être classés comme « disponibles » (indicateurs globaux 14.4.1 et 14.5.1), «

approchants » (indicateurs globaux 14.1.1, 14.2.1 et 14.5.1), « complémentaires » (14.1.1, 14.2.1) ou « non disponibles » (indicateurs globaux 14.1.1, 14.3.1, 14.7.1 et 14.a.1). Les indicateurs disponibles sont identiques aux indicateurs ODD 14 globaux demandés par le groupe d'experts IAEG-SDG. Les indicateurs indirects sont proches des indicateurs ODD 14 globaux, mais mieux adaptés au contexte français. Les indicateurs complémentaires sont différents des indicateurs ODD 14 mais proches de l'objectif associé.

Les indicateurs ODD 14 français du Tableau 3 sont appelés à évoluer dans le temps. Par exemple, l'indicateur ODD 14 national correspondant à l'indicateur mondial 14.4.1 devrait inclure des données indirectes sur le rendement durable maximal.

Tableau 3 : Indicateurs ODD 14 nationaux en France (Juin 2018)

Indicateur global	Type	Nom	Source
14.1.1	Indicateur statistique		
	Complémentaire	État écologique des masses d'eaux littorales	Agences de l'eau, Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) et Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)
	Approchant	Part des fulmars boréaux morts ayant plus de 0,1 g de plastique dans l'estomac dans la Manche	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)
	Approchant	Évaluation annuelle des principaux flux de nutriments issus des bassins versants métropolitains	Agences de l'eau, Schapi, banque Hydro, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)
	Approchant	Contrôle de la pollution en mer : Nombre de rapports «POLREP» (Pollution Report) suivis par les autorités	Cedre
14.2.1	Indicateur statistique		
	Approchant	État d'avancement d'une approche écosystémique : Façades disposant d'un document stratégique de façade (métropole) ou d'un document stratégique de bassin (outre-mer)	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)
	Complémentaire	Évolution de l'état des récifs coralliens d'outre-mer : Pourcentage de stations de suivi des récifs coralliens dans les outre-mer français dont le recouvrement en corail vivant est stable/en augmentation/en diminution	Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR) via des points focaux
14.5.1	Indicateur statistique		
	Approchant	Aires marines protégées Proportion, en superficie, d'aires marines protégées de plus de trois ans dotées d'un document de gestion validé par rapport à la superficie totale des aires marines protégées	Agence Française pour la Biodiversité (AFB)
	Disponible	Aires marines protégées Part des eaux marines françaises en aires marines protégées	Agence Française pour la Biodiversité (AFB)

Source : Conseil national de l'information statistique (2018).

Indicateurs ODD 14 nationaux en Afrique du Sud²

Les objectifs du Plan National de Développement de l'Afrique du Sud (PND) sont conformes à ceux des ODD. Le PND et les ODD cherchent tous deux à améliorer le niveau de vie des plus démunis. L'Afrique du Sud est confrontée à un triple défi : pauvreté, inégalité et chômage. Pour faire face à ces menaces, le PND cherche à mettre en œuvre une stratégie à long terme pour accroître l'emploi et l'égalité des chances dans l'éducation, la formation professionnelle et la santé.

² Source : Afrique du Sud (2017).

Concernant l'océan, le PND affirme que «les défaillances du marché et des politiques ont fait entrer l'économie mondiale dans une période de «déficit écologique», car le capital naturel (eaux souterraines, vie marine, biodiversité terrestre, terres agricoles et pâturages) est dégradé, détruit ou épuisé plus rapidement qu'il ne peut être reconstitué». En Afrique du Sud, la plupart des ressources halieutiques sont déjà exploitées à leur limite ou surexploitées. Elles jouent cependant un rôle essentiel d'un point de vue social. En Afrique du Sud, il y a environ 30 000 pêcheurs de subsistance sur les côtes est et sud. Il y a peu de pêche industrielle, mais elle emploie autant de personnes. Il est donc fondamental de gérer cette ressource de façon durable (Tableaux 4 et 5).

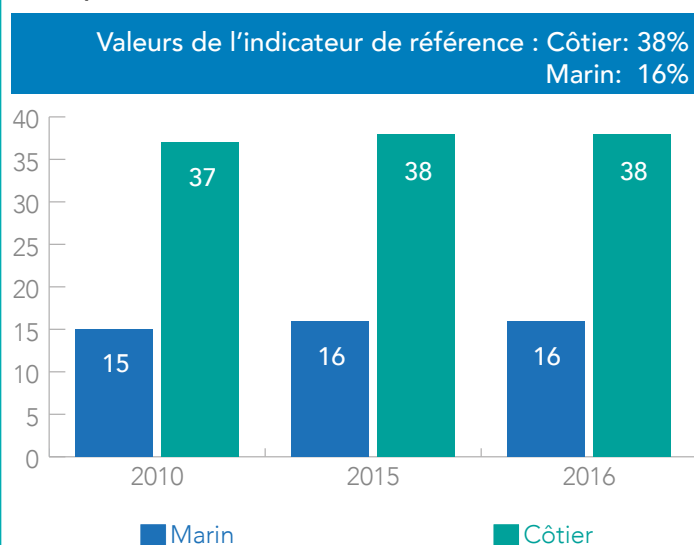
Le Cap, Afrique du Sud (photo de Clinton Naik)

Exemples d'indicateurs ODD14 Afrique du Sud

Indicateur 14.5.1D : Pourcentage de types d'écosystèmes marins et côtiers qui sont bien représentés dans les aires protégées

Définition : Pourcentage de types d'écosystèmes marins (benthiques et pélagiques) et côtiers (y compris les estuaires) qui sont bien protégés (définis comme les types d'écosystèmes pour lesquels l'intégralité de l'objectif de biodiversité se situe dans une aire protégée). Les cibles sont fixées à 20% pour les types d'écosystèmes marins et côtiers.

Tableau 4 : Des écosystèmes marins et côtiers bien protégés (en %)



Indicateur 14.5.1.1A : Aires Marines Protégées d'Afrique du Sud en pourcentage du total de la Zone Économique Exclusive

Définition : Couverture des Aires Marines Protégées (AMP) par rapport aux eaux marines de la Zone Économique Exclusive (ZEE).

Tableau 5 : Aires marines protégées en pourcentage du total de la zone économique exclusive

Valeur de l'indicateur de référence (2013) : 12,02%

Nom de l'AMP	Surface de l'AMP (km ²)	Surface de la ZEE (km ²)	AMP (%)
Îles du Prince Edward	180 000	466 880	38,55
Afrique du Sud continentale	4 540	1 068 660	0,42
Combiné	184 540	1 535 540	12,02

Environ 12 % de l'ensemble de la Zone Économique Exclusive de l'Afrique du Sud sont des Aires Marines Protégées, la plupart (11,7 %) étant concentrées autour des îles du Prince Edward.

Source tableau 4 : Base de données sur les aires protégées d'Afrique du Sud, Département des affaires environnementales (Afrique du Sud, 2017).

Source tableau 5 : Évaluation nationale de la biodiversité et Îles du Prince Edward et Marion 2013, Ministère des Affaires environnementales (Afrique du Sud, 2017).

Quelques défis de coordination pour la mise en œuvre des indicateurs de l'ODD 14

Interdépendances avec d'autres cibles des ODD

Avant d'élaborer des indicateurs régionaux et nationaux adaptés au contexte local, il est important de comprendre la nature des interdépendances entre les cibles de l'ODD 14 et entre l'ODD 14 et les cibles des autres ODD, car certaines cibles peuvent se renforcer mutuellement, tandis que d'autres peuvent avoir des effets compensatoires.

Par exemple, en ce qui concerne les interdépendances entre l'ODD 14 et les cibles des autres ODD, il existe un potentiel d'arbitrage entre océans sains (ODD 14), sécurité alimentaire (ODD 2) et croissance économique et création d'emplois (ODD 8). Les activités économiques (ODD 8, 9 et 11) sont liées à l'ODD 14 sous forme de pollution, d'acidification des océans et de pression sur les ressources marines.

L'ajout de données pertinentes sur l'océan aux indicateurs des autres ODD est une façon de prendre en compte les arbitrages et synergies propres au contexte local entre l'ODD 14 et les autres ODD. La Commission pour la protection de l'environnement marin de la Baltique, HELCOM, a indiqué comment ses indicateurs peuvent être utilisés pour suivre les ODD 2, 6, 9, 11 et 12. Ces liens complexes entre l'ODD 14 et les autres ODD révèlent qu'il devrait y avoir une collaboration plus étroite entre les communautés scientifique et politique pour identifier correctement les arbitrages locaux les plus importants.

Figure 1: Interdépendances entre l'ODD 14 et les cibles des autres ODD



Note : Les petits États insulaires et les États non insulaires qui dépendent fortement de l'économie maritime sont particulièrement touchés par les ODD 1, 2, 10, 11, 12, 16 et 17.

Élaboration : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES).

Synergies avec les accords multilatéraux sur l'environnement

Il existe des synergies entre les cibles de l'ODD 14 et les principaux accords multilatéraux sur l'environnement tels que la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et ses 20 objectifs d'Aichi, ainsi que la Convention de Ramsar sur les zones humides. L'exploitation de ces synergies peut être efficace.

Tableau 6 : Synergies entre certains accords multilatéraux clés sur l'environnement et les objectifs du SDG 14

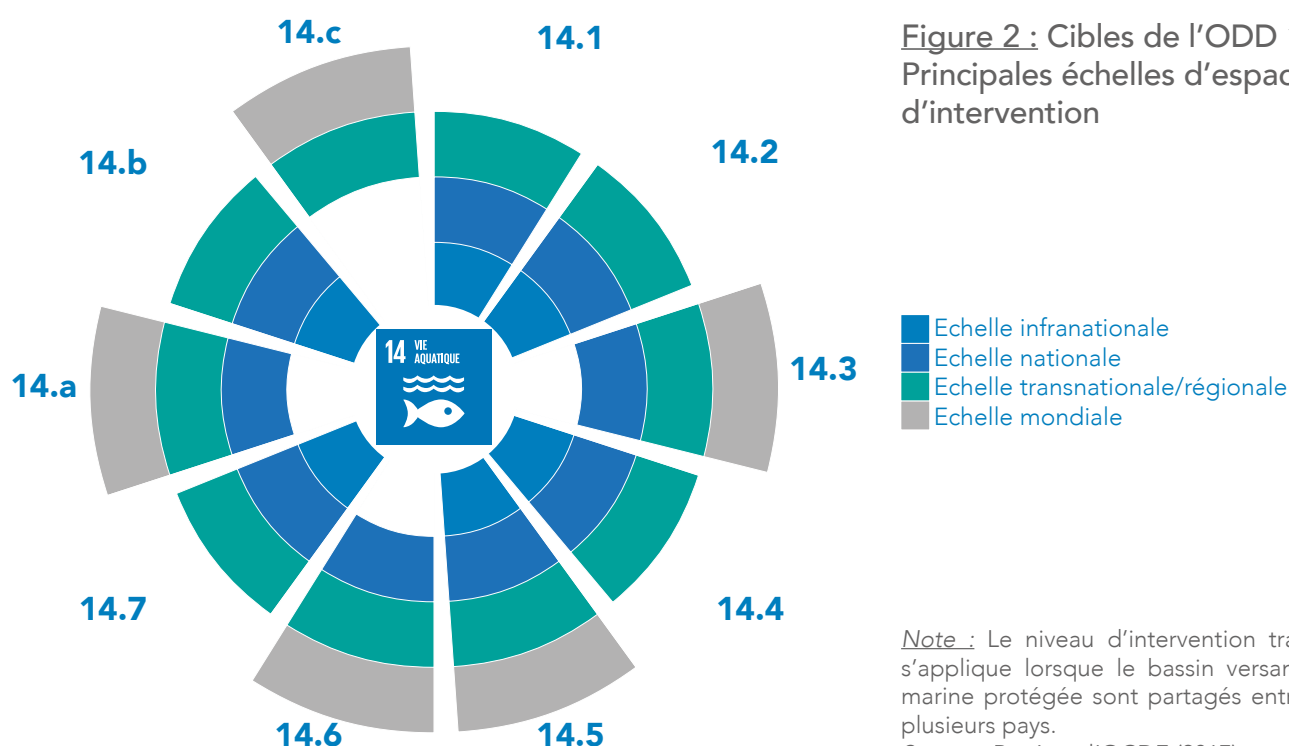
Accords multilatéraux sur l'environnement	Synergies avec la cible de l'ODD 14
Convention sur la diversité biologique	14.1 14.2 14.3 14.4 14.5 14.6 14.7 14.a 14.b 14.c
Convention sur les zones humides	14.1 14.2 14.3 14.5 14.7 14.b 14.c
Convention sur la conservation des espèces migratrices de la faune sauvage	14.2 14.4 14.5
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	14.2
Conventions et plans d'action pour les mers régionales	14.1 14.2 14.3 14.5 14.7 14.a 14.b 14.c
Conventions sur les produits chimiques	14.1
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	14.2 14.4

Note : Les conventions sur les produits chimiques sont : la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et autres.

Source : OCDE (2017).

Les indicateurs de l'ODD 14 dépendent de l'échelle géographique d'intervention

Les échelles d'espaces d'intervention pour chacune des cibles de l'ODD 14 déterminent les champs géographiques les plus pertinents pour le développement d'indicateurs : sous-national, national, transnational, régional ou mondial. Étant donné que peu d'indicateurs mondiaux sont actuellement disponibles, les indicateurs régionaux et nationaux existants sont essentiels à la mise en œuvre des cibles des ODD. En outre, les indicateurs désagrégés devraient permettre de faire des relations de causalité, en particulier en ce qui concerne les liens au sein des cibles de l'ODD 14, et entre les cibles de l'ODD 14 et celles des autres ODD.





Domaines de recherche futurs

S'appuyer sur les frontières de l'océanographie pour élaborer des indicateurs de l'ODD 14

Toutes les cibles de l'ODD 14 ont une forte dimension scientifique. Les lacunes importantes en matière de connaissances et de données ne devraient pas empêcher les progrès dans l'agenda politique.

Élaborer des approches novatrices pour la collecte de données pour l'ODD 14

De nombreux services de statistique de pays en voie de développement n'ont pas pu recueillir, analyser et diffuser de données pour le rapport sur les 48 indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire (2000-2015). Étant donné que le nombre d'indicateurs des ODD est beaucoup plus élevé (244), il y a un risque de se concentrer sur des cibles moins critiques ou plus faciles à atteindre.

Valoriser les services écosystémiques pour mettre en œuvre l'ODD 14 en synergie avec d'autres ODD

Le concept de services écosystémiques peut soutenir la mise en œuvre de l'ODD 14 en synergie avec d'autres Objectifs. Il peut servir de principe d'organisation pour examiner les synergies et les arbitrages à plusieurs échelles et intersectoriels. La mauvaise appréciation des bénéfices fournis par les écosystèmes marins ne favorise pas l'investissement dans leur gestion et leur conservation de la part des états et des communautés côtières.

Harmoniser des méthodes de mesure

L'absence d'harmonisation internationale des méthodes de mesure peut avoir des répercussions tant sur l'interprétation que sur la comparabilité des données. Les indicateurs basés sur les écosystèmes marins dans les organisations des Mers Régionales sont disparates en ce qui concerne les niveaux de précision, les raisons du choix des indicateurs, le degré de sophistication et l'utilisation d'informations qualitatives.

Encourager les bonnes pratiques et l'apprentissage par les pairs sur les indicateurs de l'ODD 14

Il est nécessaire de définir un cadre minimal partagé engageant la responsabilité des acteurs : le système des Nations Unies, les gouvernements, le secteur privé et la société civile, mais aussi les différents niveaux de gouvernance au sein des pays et l'ensemble des agences des Nations Unies.

Identifier les besoins spécifiques des petits états insulaires en développement, des pays les moins avancés et des petits pêcheurs

Comment s'assurer que les bénéfices issus de la réalisation des cibles de l'ODD 14 aux pays et aux groupes sociaux les plus vulnérables ?

Sources et lectures complémentaires

- Conseil national de l'information statistique, 2018. La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Paris: Conseil national de l'information statistique.
- FAO, 2017. Working for SDG 14. Healthy oceans for food security, nutrition and resilient communities. Rome: FAO.
- HELCOM, 2017. Measuring progress for the same targets in the Baltic Sea. Helsinki: HELCOM.
- OECD, 2017. A Preliminary assessment of indicators for SDG 14 on "Oceans" and Annexes. Issue paper, Paris: OECD.
- South Africa, 2017. Sustainable Development Goals: Baseline report 2017.
- UN, 2015. Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development. Resolution adopted by the General Assembly. Seventieth session, agenda items 15 and 116, A/RES/70/1 70/1. New York: UN.
- UNEP, 2014. Measuring success: Indicators for the Regional Seas Conventions and Action Plans. Nairobi: UNEP.
- UNSC, 2017. Work of the UN Statistical Commission pertaining to the 2030 Agenda for Sustainable Development. Statistical Commission, 48th Session Resolution as of 10 March 2017. New York: UNSC.

Citation suggérée : *Recuero Virto, L., Didier, A-F., Kitamori, K., 2018. Suivi de l'Objectif de Développement Durable 14 sur l'océan. OCEAN University Initiative Policy Brief, Numéro 1. Univ Brest, France.*

L'Ocean University Initiative a été initiée par les collectivités bretonnes. Elle est mise en œuvre par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) avec pour but de créer les conditions de la mise en place d'un institut de l'Université des Nations Unies dédié à l'océan et aux littoraux, et pour moyens la réalisation d'actions de préfiguration dans trois domaines : la recherche, la formation et la communication.

OCEAN UNIVERSITY INITIATIVE

OCEAN University Initiative
UBO - IUEM
Rue Dumont d'Urville
29280 PLOUZANÉ

Coordinateur : *Denis Bailly*
contact@ocean-univ.org
ocean-univ.org

Une initiative portée par :



Action soutenue par l'AFB